

MAIRIE DE BACHAS 31420
Tarification de la location de la salle des fêtes

Séance du 18 Septembre 2020 – Tarification 2021

Dénomination	Eté	Hivers – chauffage	Arrhes	Caution
Habitants de la commune de Bachas	50€ (1 gratuité annuelle) Jour 1 : tarif plein Jour2 : ½ tarif A partir du Jour 3 : 20€	60€ Jour 1 : tarif plein Jour2 & plus: ½ tarif <i>(Chauffage à la demande du loueur entre le 15 octobre au 15 avril)</i>	50€	1000€
Habitants extérieurs de la commune de Bachas	180€ Jour 1 : tarif plein Jour2 : ½ tarif A partir du Jour 3 : 30€	60€ Jour 1 : tarif plein Jour2 & plus: ½ tarif <i>(Chauffage à la demande du loueur entre le 15 octobre au 15 avril)</i>	50€	1000€
Associations siège social est à la commune de BACHAS	Gratuit	60€ Jour 1 : tarif plein Jour2 & plus: ½ tarif <i>(Chauffage à la demande du loueur entre le 15 octobre au 15 avril)</i>	50€	1000€
Associations du Canton D'Aurignac (19 communes)	80€ Jour 1 : tarif plein Jour2 : ½ tarif A partir du Jour 3 : 30€	60€ Jour 1 : tarif plein Jour2 & plus: ½ tarif <i>(Chauffage à la demande du loueur entre le 15 octobre au 15 avril)</i>	50€	1000€
Associations extérieures à la communauté des communes « cœur coteaux du Comminges »	100€ Jour 1 : tarif plein Jour2 : ½ tarif A partir du Jour 3 : 30€	60€ Jour 1 : tarif plein Jour2 & plus: ½ tarif <i>(Chauffage à la demande du loueur entre le 15 octobre au 15 avril)</i>	50€	1000€
Personnes extérieures à but commercial	300€ Jour 1 : tarif plein Jour2 : ½ tarif A partir du Jour 3 : 30€	60€ Jour 1 : tarif plein Jour2 & plus: ½ tarif <i>(Chauffage à la demande du loueur entre le 15 octobre au 15 avril)</i>	50€	1000€
Habitants de BACHAS à but commercial	70€ Jour 1 : tarif plein Jour2 : ½ tarif A partir du Jour 3 : 20€	60€ Jour 1 : tarif plein Jour2 & plus: ½ tarif <i>(Chauffage à la demande du loueur entre le 15 octobre au 15 avril)</i>	50€	1000€
Habitants du village Décès	Gratuit	0	0€	0€

Options de location :

- Chauffage hors période hiver (60€)
- Vaisselle : 30€. Cette location sera versée à l'association du foyer rural.

➤ **Le barbecue ne fait pas partie du contrat de location. La mairie se dégage de toutes responsabilités.**

➤ La sono du foyer ne fait pas partie des options de location.

MAIRIE DE BACHAS 31420

Tarification de la location de la salle des fêtes

- Le **charriot de nettoyage** est à disposition pour toute personne qui nettoie la salle. N'oubliez pas vos produits de nettoyage & vos torchons
- **Forfait nettoyage : si vous ne voulez pas nettoyer la salle merci de nous le signaler ; tarif 100 euros.**